

«L'Autre, une Relation dans le Temps»

Quelques réflexions au sujet du Programme révisé de Formation continue de la SSMG.

Le Temps

La Chaux-de-Fonds 2003, un congrès qui fera date. L'avenir nous dira quels fruits il portera.

Permettez-moi tout de même de remonter quelques instants dans le temps. En décembre 1998, la SSMG avait accepté son programme de formation continue (PFC) en votation décentralisée, et sa version révisée a reçu l'aval de la grande majorité des membres présents lors de l'Assemblée générale de La Chaux-de-Fonds le 4 septembre 2003.

«Une Relation dans le Temps»

Rappelons brièvement les principales nouveautés de ce PFC:

L'intégration de la Définition européenne de la médecine générale/médecine de famille 2002 de la Wonca Europe signifie que notre PFC ne définit pas seulement notre mission proprement dite, c'est-à-dire «assurer les soins de base à la population en tenant compte des limites en matière de ressources de notre société», mais énonce également des affirmations essentielles en ce qui concerne nos relations.

La question de nos rapports avec les patients, autrement dit «la prise en charge personnalisée», «l'application du modèle bio-psycho-social dans toutes ses dimensions culturelles et existentielles», se voit élargie par

une volonté clairement affichée de collaborer de manière constructive avec les autres acteurs du système de santé.

Notre *label de qualité* «Recommandé par la SSMG» constitue l'une des voies choisies pour l'amélioration de nos relations avec les spécialistes à qui nous nous adressons pour collaborer à l'élaborer de notre programme de formation continue. Ce label favorisera une meilleure connaissance de soi, le respect de soi, et l'écoute des besoins de l'autre – des conditions évidemment nécessaires à une formation continue de qualité et utile à nos patients.

«L'Autre»

Nous voulons également établir des relations positives avec «les autres», qu'il s'agisse des fabricants de produits médicaux ou de l'industrie pharmaceutique.

C'est précisément dans l'idée de mettre en place un réseau de relation fondé sur l'ouverture et la transparence que la SSMG a créé sa *Charte du sponsoring*. Cette charte fait partie intégrante de notre programme de formation continue, ce qui constitue une première en Suisse. Elle fixe des règles dans nos rapports avec les sponsors et assure, par la même occasion, une rémunération adéquate aux membres qui œuvrent en faveur de la SSMG.

Les objectifs

Nous avons déjà formulé les objectifs. Donnons-nous donc maintenant un peu de temps pour nous en approcher.

*C. Cina, responsable du groupe de travail
Formation continue/Promotion de la qualité*